



N° 11580*01

Reçu dons aux oeuvres

(Article 200-5 du Code Général des Impôts)

+ article 238 bis

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :**Adresse :**

N° Rue

Code postal Commune

Objet :**Cochez la (ou les) cases (s) concernée (s) :**

Oeuvre ou organisme d'intérêt général.

Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du
publié au Journal Officiel duAssociation cultuelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du
délivrée par le préfet deEtablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du
délivrée par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Culture.Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou
favorisant leur logement.

Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises.

Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue
d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du

Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle.

Donateur

Nom :**Adresse :**

N° Rue

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

 francs euros

Somme en toutes lettres (en francs) :

Somme en toutes lettres (en euros) :

Date du paiement :

Mode de versement :

Numéraire

Chèque ou virement

Autres

Date et signature